Le PATRIMOINE DE TRAVAILLAN

D'où vient ce bel immeuble mis en valeur par sa nouvelle façade ? Avant que la mairie ne l'achète, toute une histoire.... J'y reviendrais plus loin.
Cette grande maison appartenait au couple Charvet et son épouse Marie née Boyer. Je pense que ce bien venait de la famille Boyer. Cette famille était bien implantée dans le village. Il y avait plusieurs branches. Ils étaient très patriotes, au cours de la guerre 14/18, trois jeunes Boyer ont été tués : Charles âgé de 22 ans, Benjamin et Elie. Cette famille a payé un lourd tribut pendant ce conflit.
La famille Boyer : Léon le cantonnier et son épouse Germaine (sans enfants)
Colette Boyer épouse Bathelier (ancien maire) et leurs quatre enfants André, Auguste, Jeanne, Madeleine.
Marie Boyer épouse Marquesi et ses trois enfants Louisa, Denise et Désiré.
Titine Boyer épouse Reynaud, maman de Jeanne Favier et de deux garçons.
Clément et son épouse Solange parents de Benjamin, Marcel Hélène et Arlette.
Marceau le chasseur, sans enfant. Gabrielle épouse Ardacé, deux enfants Edmond et Gilbert.
Ludovic veuf très jeune, quatre enfants. Marc marié à Yvette Impéraire deux enfants Gérard et Frédéric
Yves marié à Yolande Besson, deux enfants Michel et Nicole. Louis facteur, célibataire, Elia née en 1934;
Claire épouse Chapurlat deux enfants Raymond et Odette, deux petits enfants, Rémi et Suzanne.
Alfred et Ephasie dit Fié, sans enfants Une très nombreuse famille où peut être j'en oublie.
Revenons à Monsieur Charvet, il était grainetier et dans cet immeuble il y avait un bar. Son épouse et lui avaient une fille qui s'appelait Suzette. Il fut secrétaire de mairie lorsque Joseph Biscarrat était le maire puis lorsque Monsieur Boissier fut président de la délégation spéciale sous le gouvernement de Vichy. Suite au décès de Mr Boissier , Monsieur Charvet le remplace à cette délégation. En 1944 c'est Emmanuel Icard qui est nommé pendant une année président du comité de libération. En 1945 Maurice Sculfort est élu maire. C'est sous son mandat qu'à commencé la construction du groupe scolaire dans le pré acheté à Mr Mathieu.
La famille Charvet et leur fille étaient partis pour ouvrir un commerce à Nîmes. La famille Sculfort habitait le premier appartement, Maurice, Jeanne et leurs enfants André, Jean Claude et Aimé. La grande salle servait de salle des fêtes , projection de films et les femmes françaises y organisaient des petites fêtes afin de récolter des fonds pour envoyer des colis aux prisonniers de guerre. Ensuite cette salle a été louée à Monsieur Favier dit « courlume » afin d'y vendre des graines et des aliments pour animaux. Puis il y avait un petit appartement où logeait la famille Broca, Ida, Dominique ainsi qu'Enzo Gina et Livia.
Plus tard il y avait un garage que Marc Boyer louait, il était expéditeur de melons pour la maison Aubert. Presque tous les agriculteurs livraient des melons. Les plus gros voyages étaient pesés au poids public , souvent nous rallions car la patronne nous faisait des remarques sur la qualité de nos produits.

Enfin aux environs de 1973, la famille Charvet a décidé de vendre cet immeuble; Clovis Andrieu le maire et son conseil municipal ont tout mis en œuvre pour l'acquisition de cet ensemble par la mairie. Bien entendu il y avait des pour et des contre, finalement la raison l'a emporté. Cet heureux dénouement a fit le bonheur de tous, la famille Charvet et la mairie qui a pu ainsi procéder à l'agrandissement de l'école.
Epilogue : il y a peu de temps, Suzette Charvet Gilet est venue incognito rejoindre ses parents au cimetière à l'âge de presque 104 ans.

Jean ANDRIEU

La Gazette Travaillannaise

Publication : Commission de l'information
N°87- avril 2017 Rédaction : J.P.Delforge et D. Mayer
www.travaillan.fr

Le Mot du Maire

Dans sa séance du 7 mars 2017, le Conseil Municipal a voté les comptes administratifs de la caisse des écoles et de la Mairie qui font ressortir un excédent à reporté pour l'école de 5 620.66 € et pour la Mairie de 286 179,69 €, ce qui démontre une santé financière très correcte, malgré, et je le déplore très fortement, la baisse continue des aides de l'état.

Le 4 avril 2017, le même conseil a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taxes locales qui restent stables depuis 2009.
Il a ensuite approuvé, là aussi à l'unanimité, le budget de plus en plus serré il est vrai, prudent bien évidemment, et qui nous permettra en terme d'investissement de terminer l'appartement contigu à l'église et agir sur la voirie communale pour réhabiliter enfin le chemin d'Alcyon et celui de Durand. (voir compte rendu du Conseil Municipal)

Mais le plus dur reste à faire, il nous faut maintenant formuler des demandes de subvention, des reports d'autorisation pour ne pas perdre celles qui sont déjà notifiées, tout en sachant que nos financeurs habituels ont eu de graves difficultés à boucler eux aussi leur budget.
Mais soyons optimiste en l'avenir et dans ce cadre là je voudrais féliciter le syndicat des vignerons de Ste Cecile, bien aidés par ceux de TRAVAILLAN, pour la naissance de l'appellation « CDR Village SAINTE CECILE », qui concerne 300 Ha du territoire de TRAVAILLAN. Félicitations et succès similaire à celui de « Plan de Dieu ».
Avant de terminer, je voudrais, s'il le faut encore, vous rappeler le scrutin électoral des 23 avril et 7 mai prochain pour l'élection d'un nouveau président de la République.
Nos anciens se sont battus pour obtenir le droit de vote, respectons leur combat en les honorant et en utilisant ce droit.
Toujours à votre écoute et bien à vous.

Gérard Sanjullian, maire

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 7mars 2017

Le maire fait part aux membres du conseil des remerciements de Mme Régine Denis, ancienne correspondante de presse du dauphiné vaucluse pour le soutien reçu lors du décès d'un membre proche de sa famille.

► ***Vote du compte administratif 2016 de la caisse des écoles***
Approuvé à l'unanimité.
Le montant des dépenses de fonctionnement s'élève à 14 023.95 €.
Les recettes s'élèvent à 15 835.00 €.
L'excédent reporté passe de 3 809.61 € à 5 620.66 €

► ***Affectation du Résultat de l'exercice 2016 de la caisse des écoles.***
Le conseil à l'unanimité, décide d'affecter la somme de 5 620.66 € en recette de fonctionnement.

► ***Vote du compte administratif 2016 de la mairie.***
Approuvé à l'unanimité. Le total des dépenses d'investissement et de fonctionnement s'élève à 649 089.80 €, les recettes à la somme de 935 269.49 €.
Le nouvel excédent en fonctionnement est de 55 822.44€.
Le déficit d'investissement est de 112 072.41 €

► ***Affectation du résultat de l'exercice 2016 de la mairie.***
Le conseil à l'unanimité décide d'affecter la somme de 286 179.69 € comme ci-dessous :
- 230 637.69 € en section de fonctionnement
- 55 542.00 en section d'investissement .

► ***Attribution du logement communal 1 route de Camaret***
Deux demandes ont été déposées. Après délibération, le conseil décide d'attribuer le logement à Madame Lepre Maïté et fixe le montant du loyer à 500 € mensuel.

► ***SCOT (Schéma de cohérence territoriale)***
A l'unanimité l'adhésion de la communauté de communes Aygues Ouvéze en Provence au bassin de vie d'Avignon est approuvé.

► ***Compétence PLU.***
Le conseil à l'unanimité émet un avis défavorable au transfert de la compétence PLU à la CCAOP.

► ***Opération Voisins Vigilants***
Suite à la réunion d'informations de février qui a généré un vif intérêt pour ce dispositif le bon de commande a été signé faisant bénéficier la commune du coût des panneaux de signalisation, soit une économie de 1200 €.

► ***Projets des travaux 2017.***
Rénovation d'un logement communal dans son intégralité.
Façades de l'école. (solde)
Buvette du stade.
Fenêtre d'un logement communal.
Toiture d'un logement communal, chauffage et climatisation.
Plantation d'arbres et arbustes.
Réfection de voiries communales. (chemin d'alcyon et chemin de Durand)
Aménagement de la place Jean Moulin.
Ces projets étant bien entendu soumis à l'obtention des aides non fixées à ce jour.

► ***Dépenses d'investissement avant le vote du budget .***
Le conseil décide de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2017 pour les opérations suivantes
- Toiture logement communal 11 place Jean Moulin pour un montant de 2 000 € HT.
- - CAUE mission d'accompagnement « 20 000 arbres en Vaucluse » pour un montant de 750 €.

Séance du 4 avril 2017

► ***Vote du budget 2017 de la caisse des écoles***
Le budget de l'exercice 2017 de la caisse des écoles voté à l'unanimité s'élève à 20.620,66 €.

► ***Vote des Trois Taxes.***
Le Maire présente à l'assemblée les propositions de notification des trois taxes dont les taux demeurent inchangés :
- Taxe d'habitation : 7, 90 %
- Taxe foncier bâti : 16,78 %
- Taxe foncier non bâti : 42,657 %

Le produit fiscal attendu s'élève à la somme de 295.132 €.
Approuvé à l'unanimité.

► ***Vote du budget communal 2017***
Le budget de l'exercice 2017 de la commune, voté à l'unanimité s'élève à :
- Section de fonctionnement : 717 191,69 €
- Section d'investissement : 287.690,00 €

Les principales opérations prévues sont :

Réfection des logements communaux	50.000€
Aménagement paysager	19.000 €
Réfection voiries (chemin Alcyon et Durand)	110 000 €
Installation voirie	25 000 €
Matériel mobilier école mairie salle des fêtes	14.000 €
Gestion cimetière et columbarium	16.500 €

► ***DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux***
Dans le cadre du projet de réfection de la voirie communal, pour les chemins d'Alcyon et de Durand le conseil autorise le maire à consulter les services de l'Etat pour obtenir une subvention au titre de la DETR .

► ***Dispositif 20000 arbres en Vaucluse***
Le conseil décide d'adhérer au dispositif 20000 arbres en Vaucluse dans le cadre de l'aménagement de la place Jean Moulin.

Assemblée générale des Anciens combattants

C'est le vendredi 10 février dernier que les adhérents et sympathisants de la section PG CATM TOE et Veuves d'anciens combattants Camaret Travaillan ont tenu leur 45 ème assemblée générale à l'espace René Roussière à Camaret .

Dans son mot d'accueil, le président Jacques Cochet souhaite la bienvenue à tous les participants. Il remercie de leur présence, Mr Yves Largot président départemental des A C P G - C A T M de Vaucluse, Monsieur Philippe de Beauregard, maire de Camaret, Gérard Sanjullian, maire de Travaillan, les amis des sections voisines.
En préambule il évoque les missions essentielles entretenues et développées par la section, à savoir le devoir de mémoire, la défense et la reconnaissance des droits des combattants et l'action sociale envers les anciens combattants et leur proches qui prend de plus en plus d'importance vu le contexte économique présent et le vieillissement de la génération CATM .

Danielle GILLES, secrétaire et rapporteur moral, énumère les activités et manifestations organisées au cours de l'année écoulée, commémorations et cérémonies patriotiques et les moments de détente qui permettent de renforcer la convivialité. Une activité variée tout au long de l'année grâce au dévouement et à la mobilisation des responsables.

Elle fait part ensuite des principaux rendez vous en cette année 2017. Le 3 mars réunion des cadres à Travaillan, le week end consacré à la lutte contre le cancer à Camaret, le congrès départemental à Saint Christol, une sortie en Camargue, la journée champêtre le 2 septembre à Travaillan, le loto en décembre sans oublier bien entendu les cérémonies commémoratives essentielles pour le souvenir et le devoir de mémoire.

Emile Medall présente ensuite le bilan financier, négatif sur l'année mais positif en tenant compte du report des années précédentes, reflet d'une gestion rigoureuse permettant à la section de participer au financement partiel de certaines manifestations.

Les rapports acceptés à mains levées, la parole revient à notre président départemental, Yves LARGOT qui dans ses propos, évoque de nouveau la problématique de la baisse des effectifs, conséquence du vieillissement du monde combattant et insiste sur l'importance d'intégrer les sympathisants et d'accueillir les militaires des OPEX permettant à ce jour d'équilibrer les effectifs et compenser les décès. Il met de nouveau l'accent sur le rôle social auprès des veuves et adhérents en difficultés, (aide financière, administrative et morale), de plus en plus dépendant et qui ont parfois aussi un grand besoin de soutien moral.

Le bureau pour le prochain exercice s'étoffe avec l'entrée de Michel Lagarde et la nomination d'un second vice président Pascal Gil en qualité d'Opex. Bienvenue à tous deux et merci de préparer la relève.

Gérard Sanjullian, maire de Travaillan et Philippe de Beauregard, maire de Camaret renouvellent leur attachement à une association et d'apporter leur aide lors des manifestations patriotiques organisées sur les communes de Travaillan et de Camaret, dans la limite des possibilités de chaque commune compte tenu des restrictions budgétaires qui continuent.

Au comité des loisirs

Les membres du bureau, responsables du comité des loisirs se sont réunis récemment pour dresser le bilan de l'année écoulée
Un bilan financier positif malgré un loto catastrophique en raison de la faible (l'adjectif est mesuré) participation des travaillanais qui se font de plus en plus discrets lors des manifestations organisées par les associations du village.
Un grand merci aux bénévoles qui continuent à avoir le moral et ne renoncent pas en dépit du désintérêt de la population.
A méditer !!!! Le moral peut baisser.

Programme de l'été:
Fête Votive du 30 juin au 3 juillet
Samedi 1er Juillet , repas spectacle
Dimanche 2 juillet Loto en plein air et feu d'artifice

Festivités au Village

Petits et grands déguisés fêtent carnaval

Petits, moyens et grands accompagnés des parents et du personnel enseignants ont revêtu leurs costumes pour fêter carnaval et ont pris la pose pour les photos souvenir.
Les déguisements étaient variés et colorés apportant beaucoup de charme à ce rassemblement pour le plus grand plaisir des écoliers ravis de s'éclater et de festoyer en profitant d'une météo très clémente en cette saison.

Soirée Rock avec les Parents d'élèves

La soirée concert organisée par l'association des parents d'élèves a fait le plein de la salle des fêtes . Le dynamisme des bénévoles a été récompensé par la venue de 160 personnes venue déguster un poulet méditerranéen avant d'envahir la piste de danse au rythme des variétés pop-rock du groupe « les petits cochons »
Cette soirée dont les bénéfices au profit de l'école permettront aux élèves d'effectuer en fin d'année, sorties ludiques et pédagogiques.

Le Crespéou du Comité des Loisirs

Comme chaque année la soirée carnaval organisée par le comité des loisirs a connu son succès habituel. Les 150 adultes présents, parfois déguisés se sont amusés comme des enfants au son d'une musique endiablée.

Des danses interrompues pour déguster le crespéou, traditionnel composition d'omelette et de saucisses, représentatif du carême entrant, autrement dit « caramentran ».

Un grand bravo au comité des loisirs et rendez vous en 2008 !

Informations Générales

Suite de la réunion du conseil du 4 avril 2017

► ***Contrat de Plan 2017***
Dans le cadre des travaux d'investissement de voirie; le conseil à l'unanimité autorise le maire à demander la subvention au titre du contrat de plan auprès du conseil départemental.

► ***F D I E***
Dans le cadre des travaux de plantation du projet « 20 000 arbres en Vaucluse » le conseil autorise la maire à demander une subvention auprès du FDIE du département.

► ***Question diverse***
Marie Christine Andrieu demande s'il est possible de poser des ralentisseurs sur la RD 93 afin de limiter la vitesse sur cette route. S'agissant d'une départementale, les ralentisseurs ne sont pas autorisés. Une réflexion est envisagée pour le chemin des muletiers.

Etat Civil

Naissances

Le 30 janvier à Orange, Emie, Inès FALLAS

Le 1er mars à Avignon, Maéline BOUCHE

Le 28 mars à Orange, Timéo, André FEVRIER

Le 30 mars à Orange, Maélane, Maélys LESSCHAEVE

Félicitations aux heureux parents et nos plus sincères souhaits de longue vie aux nouveaux nés.

Décès

Le 15 Janvier, Martin, Jörg JANSSEN

Le 19 janvier, Léopold LADRIERE

Le 10 mars, Antonio ROMERA CABESSAS

La gazette présente ses sincères condoléances aux familles éprouvées.

Le parrainage citoyen

Dans quel but?
Ton parrain, réserviste militaire, te guidera dans ton accession au statut de citoyen.
Il te permettra de mieux connaître :
- *ta place, ton rôle, tes devoirs et tes droits dans ta ville, dans ta nation ;*
- *L'engagement citoyen ;*
- *Les parcours au sein de la défense nationale et de la réserve militaire.*

Puis, il te guidera et te conseillera dans toutes tes démarches personnelles.

Quand te présentera-t-il ces thèmes ?
Il te les présentera au cours de 2 entretiens de moins de 2h chacun qui se dérouleront à la mairie de ta ville de résidence.
Tes parents ou tout autre membre de ta famille pourront assister à ces entretiens, s'ils le souhaitent.

Quand te sera remise ton attestation de recensement ?
Ton attestation de recensement te sera remise par le maire lors d'une cérémonie officielle, médiatisée, en présence de ta famille, de ton directeur d'établissement scolaire, de ton professeur d'histoire, des autorités civiles et militaires locales.

Quelle sera la durée de ce parrainage ?
Il prendra fin officiellement au lendemain de ta Journée Défense Citoyenneté (JDC).

Cérémonie des Vœux

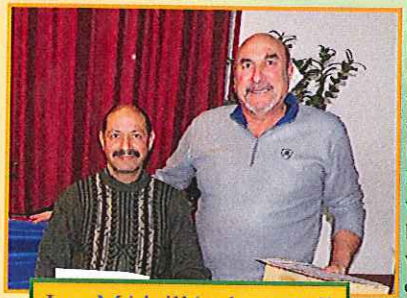

Les Médaillés du travail

La salle du Plan de Dieu était comble à l'occasion de la présentation des vœux formulés par le maire Gérard Sanjullian entouré de son conseil municipal.

En préambule il a eu une pensée émue pour toutes les personnes proches qui nous ont quittés en 2016 et souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants. Il a remercié le personnel communal pour le travail accompli parfois dans l'ombre mais toujours efficace.

Il dresse le bilan de la commune pour l'année écoulée puis évoque les projets essentiels pour l'année en cours : aménagement du centre village, réfection des voiries communales, remise en état de certains logements communaux, entretien divers, tous travaux liés aux subventions des organismes de l'Etat, qui sont malheureusement revues chaque année à la baisse.

Il a tenu à remercier les associations locales pour leur investissement ainsi que l'ensemble du conseil municipal pour son état d'esprit et de cohésion. A l'issue de la cérémonie deux travaillanais ont été honorés et reçu leurs médailles du Travail, Mrs Houssine Chtioui et Eugène Bellofatto.

Infos de la C.C.A.O.P

Nouveaux contrôles d'accès dans les déchetteries

Les déchetteries sont équipées depuis le 21 mars d'un nouveau système pour contrôler les accès, ce qui nécessite l'attribution de nouvelles cartes pour tous les usagers.
Dès à présent, les particuliers et les professionnels peuvent venir récupérer leur nouvelle carte d'accès au siège de la communauté de communes.

Je suis un particulier, que dois-je faire?
La nouvelle carte d'accès des déchetteries est de couleur bleue pour les particuliers.
Elle est gratuite et il y en a une seule par foyer.
Si vous avez déjà une carte, vous devez apporter votre ancienne carte et vous munir de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.
Si vous n'en avez pas, vous devez vous munir d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Je suis un professionnel, que dois-je faire?
La nouvelle carte d'accès en déchetterie est de couleur bordeaux pour les professionnels. Elle est payante.
Pour l'obtenir, vous devez vous munir d'une carte d'identité et d'un extrait K bis de votre société.

Au Club « Bon Accueil »

Le 28 janvier, les adhérents du club « bon accueil » étaient rassemblés à la salle des fêtes pour assister à l'assemblée générale annuelle de l'association. Le président a présenté ses vœux aux personnes présentes avant de demander à l'assistance d'observer un moment de recueillement en souvenir des amis qui nous ont quitté en 2016, Andrée BERENGUIER, Marie France SANJULLIAN, notre vice présidente et Alfred RAVAGLIA.
S'en suit l'énumération des bilans d'activités et financier qui sont adoptés à l'unanimité.

Les finances sont saines et permettent de minorer les prix des différentes sorties ou repas proposés aux adhérents. Une situation privilégiée par la subvention attribuée par la mairie ,le prêt de la salle des fêtes plusieurs fois par an et la recette du loto qui serait bien meilleure si la population de Travaillan était plus présent. Un même constat pour les autres associations du village.
Le président présente ensuite les grandes lignes du programme au premier semestre 2017:

- Février et mars, loto et goûter familial
- 22 avril repas au restaurant la garrigue à Sérignan
- 27 mai goûter de la fête des mères
- 20 juin sortie de la journée au col de Pendedis
- Et avant les vacances, repas de la fête votive le 4 juillet. A noter sur vos agendas.

Voisins vigilants

De nombreux habitants sensibilisés par les problèmes récurrents de vol et atteintes à la propriété privée sont venus assister à la présentation du programme « VOISINS VIGILANTS » basé sur l'observation des mouvements suspects aux alentours des habitations voisines. Une vigilance qui doit permettre, si chacun joue le jeu, de limiter ou de faire diminuer les actes malveillants sur la commune.

Des informations complémentaires sur la mise en place du réseau vous seront communiqués ultérieurement.

Une nouvelle appellation

Après plus de 20 ans de démarches l'appellation «CDR Villages Sainte Cécile» a été publiée au journal officiel le 25 novembre 2016. Uniquement en rouge, elle s'étend une superficie de 1370 ha répartis sur cinq communes :

- 820 sur Ste Cécile
- 200 sur Sérignan
- 300 sur Travaillan
- 135 sur Suze la Rousse
- 15 sur Tulette

Sainte Cécile
une même passion

Cette année 8752 hl ont été vinifiés par 3 caves coopératives et 13 caves particulières, bien loin du potentiel total.
Le 11 mars dernier les vignerons de l'appellation ont organisé une dégustation au cours de laquelle a été présenté la charte graphique de cette nouvelle appellation qui fait le lien avec Ste Cécile, la patronne des musiciens, d'où un logo avec la harpe et la grappe de raisins.